

Pourquoi UNE DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE ?

Parce que
notre mémoire
nous joue parfois
des tours...

... que l'âge
ne peut expliquer
à lui seul.

Entamer une démarche
diagnostique ne peut pas
nuire à votre santé ! Cela
ne signifie pas forcément
entrer dans la maladie.

Plusieurs causes peuvent
expliquer ces troubles,
parfois réversibles.
Le diagnostic vous permet
de les identifier, pour mieux
les combattre.

N'ayez pas peur d'évoquer vos difficultés
avec votre médecin.

CETTE DÉMARCHE PERMETTRA DE :

Mieux comprendre ce qui vous arrive,
ne plus être seul face à vos inquiétudes

Vous rassurer
si les troubles sont sans gravité

Tout mettre en œuvre pour
combattre la maladie et ses conséquences

Aider vos proches à s'adapter
et **mieux accepter** vos difficultés

Être accompagné grâce à des soutiens
et dispositifs spécifiques

Accéder à la recherche
et participer à des essais thérapeutiques

Prendre des décisions
pour votre avenir

SAVOIR POUR AGIR

*C'est quand on pense qu'il n'y a rien à faire,
que tout reste à faire !*

IL EST POSSIBLE :

**d'être accompagné par des professionnels
tout au long du parcours de soin**

(médecins, orthophonistes, infirmiers, aides-soignants, etc.) ;

de bénéficier d'aides financières

(allocation personnalisée d'autonomie, etc.) ;

de connaître ses droits pour se protéger

(directives anticipées, mesures de protection juridique, etc.).

France Alzheimer propose, dans chaque département,
des actions pour les personnes malades et leur famille :

- des permanences d'accueil où elles seront
écoutées, informées et accompagnées ;
- des formations à l'attention des aidants familiaux
pour les aider à faire face ;
- des groupes de parole animés par des
psychologues ;
- des ateliers de mobilisation cognitive et à
médiation artistique pour les personnes malades ;
- des groupes de partage d'expériences,
de convivialité animés par des bénévoles ;
- des Séjours Vacances France Alzheimer ;
- des Haltes Relais® et des Cafés mémoire
France Alzheimer®

AVEC LE SOUTIEN DU :



RETROUVEZ TOUTES LES
INFORMATIONS SUR :
www.francealzheimer.org

SUIVEZ-NOUS SUR :



design : couleur-citron.com

Mémoire



OUI
NON

Langage



OUI
NON

Orientation



OUI
NON

Tâches
familiales



OUI
NON

15 + 7 =

Concentration



OUI
NON

Émotions



OUI
NON

Et vous,
vous en êtes où ?

Parlez-en avec votre médecin



Mémoire

Je me rappelle de mon mariage comme si c'était hier, mais ça fait 3 fois que j'oublie mon RDV chez le dentiste ! J'ai de plus en plus de mal à retenir des choses récentes.

OUI NON



Orientation

Ça fait plusieurs fois que je me perds dans le magasin en faisant mes courses, alors que je le fréquente depuis des années. J'ai souvent besoin de vérifier quel jour, quel mois nous sommes.

OUI NON



Concentration

J'ai plus de difficultés à faire plusieurs choses à la fois. Quand je repasse en écoutant la radio, je suis vite distrait(e) et je ne sais plus où j'en étais.

OUI NON



Faites un premier pas vers le diagnostic, remplissez ce questionnaire.

PARTAGEZ VOS RÉPONSES AVEC VOTRE MÉDECIN TRAITANT

Langage

J'ai du mal à trouver mes mots, et pas seulement le nom de mes acteurs favoris.

Des mots du quotidien m'échappent souvent : ça donne de jolies phrases à base de « truc » et de « machin » !

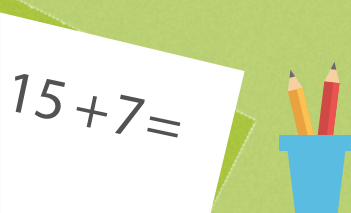
OUI NON



Tâches familiales

Je m'embrouille de plus en plus en faisant mes comptes chaque mois. Quand toute la famille vient déjeuner, je suis vite perdu(e) entre toutes mes casseroles.

OUI NON



Émotion

Mon humeur change parfois du tout au tout : je suis joyeux(se) puis irritable très rapidement. Parfois, je me sens abattu(e) et je n'ai plus envie de faire quoi que ce soit.

OUI NON



Les étapes clés D'UNE DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE

Point de départ

Des signes m'inquiètent, je me pose des questions.

Étape 1

J'en parle à mon médecin généraliste. Il réalise un examen clinique, une évaluation grâce à des tests simples et éventuellement des examens complémentaires.

3 POSSIBILITÉS :

- la plainte est mineure et mon médecin me propose un suivi et des mesures de prévention ;
- les troubles pourraient être expliqués par une autre maladie que la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée (diagnostic différentiel). Mon médecin généraliste établit le diagnostic ou m'oriente vers un spécialiste ou une consultation mémoire ;
- les troubles pourraient être expliqués par une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée. Mon médecin généraliste m'oriente vers un spécialiste ou une consultation mémoire.

Étape 2

Je me rends chez le médecin spécialiste de la mémoire ou à la consultation mémoire pour une consultation complémentaire. Les résultats des examens (biologiques, bilans neuropsychologiques, IRM et éventuellement ponction lombaire) sont synthétisés pour confirmer ou non le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou un diagnostic différentiel.

Étape 3

- En cas de maladie confirmée, mon médecin généraliste et le spécialiste :
- m'orientent vers les dispositifs existants ;
 - m'informent sur la maladie et m'expliquent comment prévenir les complications : nutrition, activités physiques, médicaments ;
 - me renseignent sur les essais thérapeutiques.